

**COPIE**  
**BACCALURÉATS GÉNÉRAL ET  
TECHNOLOGIQUE**

**Epreuve**

|         |  |
|---------|--|
| Série   | Baccalauréat général                   |
| Session | 2023                                   |
| Epreuve | EDS - Sciences économiques et sociales |
| Sujet   | 23-SESJ2ME1                            |

**Candidat**

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Nom de famille (naissance, usage) |  |
| Prénom(s)                         |  |
| N° Candidat                       |  |
| N° d'inscription                  |  |
| Né(e) le                          |  |

**Copie**

|                   |    |
|-------------------|----|
| Nombre de page(s) | 12 |
|-------------------|----|

**Notation**

|      |         |
|------|---------|
| Note | 20 / 20 |
|------|---------|

**Appréciation**

Excellent sur la forme comme sur le fond (malgré un déséquilibre au niveau du développement). Des connaissances pointues, une parfaite maîtrise des avantages et limites des différents instruments, des exemples et une bonne utilisation des documents comme des savoir-faire.

Prénom

N° candid

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) |

1.1

Concours / Examen : Baccalauréat ..... Section / Spécialité / Série : Général .....Epreuve : Enseignement de spécialité ..... Matière : SES .....

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement en majuscules le cadre d'identification sur toutes les copies.
- En dehors de ce cadre d'identification, aucun signe distinctif ne doit permettre d'identifier le candidat.
- Ne joindre aucun brouillon et n'effectuer aucun collage et aucun agrafage.
- Ecrire à l'encre foncée et éviter d'utiliser du blanc correcteur. Ne pas composer dans la marge.
- Numéroter chaque page et préciser le nombre total de pages.

Session : 2023 .....

Dissertation ≠ :

L'existence du mouvement des gilets jaunes n'est pas inconnue. Les individus concernés par cette mobilisation mettaient en avant les difficultés éprouvées, suite à l'instauration de la taxe carbone. Cette dernière avait la particularité d'éroder le pouvoir d'achat des ménages. Pour autant, l'instauration de cet instrument n'est-elle pas bénéfique ?

La pollution, qui ne cesse de s'accroître entraîne des externalités négatives. Celles-ci correspondent à l'action d'un agent économique, qui a des conséquences négatives sur les autres agents économiques, mais sans compensation monétaire, à savoir gratuitement. Face à cette situation, les pouvoirs publics, autorités qui déterminent et coordonnent l'action de l'État, ont un rôle à jouer.

Depuis la période des Trentes Glorieuses, la croissance économique augmente à grande vitesse, ce qui signifie que les entreprises utilisent de plus en plus de méthodes et de ressources pour produire. Les différents instruments dont disposent les pouvoirs publics, peuvent permettre de faire face au réchauffement climatique.

Mais alors, les moyens utilisés sont-ils vraiment efficaces pour palier aux externalités négatives ? Ne comportent-ils pas tout de même des limites ? En quoi les composantes de ces



différents instruments demeurent-elles bénéfiques pour faire face au changement climatique ?

Dans une première partie, nous verrons que les moyens mis en place par les autorités qui déterminent et coordonnent l'action de l'État, peuvent avoir la particularité de contraindre les agents économiques à adopter certains comportements. Dans une seconde, nous analyserons le caractère incitatif de ces instruments.

La réglementation est un instrument dont use les pouvoirs publics pour contraindre les individus. Celui-ci est composé de différentes normes que les agents économiques doivent respecter, sous peine de sanction financière. Parmi ces normes, celles de qualité, d'émission ou encore de produits peuvent être mises en avant. L'efficacité de cet instrument tient du fait qu'il soit aisé à mettre en œuvre. Dans le même temps, ce moyen visant à contraindre les individus est efficace, pour mettre un terme à une activité dangereuse dont les effets seraient irréversibles. De ce fait, la réglementation permet d'agir dans l'urgence. Celle-ci s'est d'ailleurs vue être appliquée sur les voitures, via un système de vignettes. Pour chaque voiture, une vignette avec des numéros allant de un à six était déposée. L'État, concernant cette mise en place, pouvait interdire la circulation des véhicules de type six pendant les périodes de fortes pollutions, en d'autres termes en été ou encore dans les grandes villes. Cet instrument comporte de nombreux avantages, qui ne doivent pas être ignorés. Celui-ci, permet d'envoyer un signal aux individus, en mettant clairement en avant ce qui est prévu, comme par exemple réduire la quantité d'émissions de CO<sub>2</sub>. En expliquant



L'objectif précis à atteindre, les pouvoirs publics permettent également un autre avantage : Une meilleure acceptabilité peut en effet exister de la part des agents économiques, à condition que ces derniers soient en pleine compréhension du problème, et des actions menées pour le résoudre. Ce fait peut même aller encore plus loin, en favorisant par la suite une culture à l'innovation sur le long terme. Ce mécanisme pourrait permettre de faire face aux externalités négatives sur l'environnement, puisque ces innovations entreraient dans une logique de développement durable.

La réglementation est d'autant plus nécessaire, que de nombreuses zones géographiques sont touchées par une augmentation de leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Selon le ministère de la transition écologique, entre 1990 et 2018, le nombre d'émissions de CO<sub>2</sub> dans le monde a augmenté de 67,4% (document 2). Certains continents, comme l'Asie, sont davantage victimes de ces émissions. Entre 1990 et 2018, le nombre d'émissions de CO<sub>2</sub> a augmenté de 247%, et a donc été multiplié par environ 3,5 (document 2). Donc, entre ces deux dates, la hausse du nombre d'émissions de CO<sub>2</sub> en Asie est plus de trois fois plus élevée, que celle dans le monde (document 2).

Pour autant, la réglementation comporte tout de même des limites. D'abord, il s'agit d'un instrument liberticide, pour la simple et bonne raison que les individus n'ont d'autres choix que de le respecter. La mise en place d'une réglementation nécessite également des coûts de contrôle importants, puisque les forces de police doivent veiller à ce que les différentes normes soient respectées. Au vu du caractère contraignant de cet instrument, certains agents économiques peuvent essayer de contourner la loi. C'est notamment le cas concernant le système des plaques d'immatriculation des voitures. Les pouvoirs publics avaient mis en place une circulation alternée, selon que les numéros sur la plaque d'immatriculation soient pairs ou impairs. Certains individus, notamment les plus favorisés peuvent ne pas respecter la norme en utilisant une



autre voiture, dont la plaque d'immatriculation se termine par un numéro pair ou impair selon la précédente voiture. Ceux qui ont les moyens de contourner la loi peuvent alors le faire. Cette limite permet d'en mettre en avant une autre, à savoir celle que le système de réglementation est plus sévère pour les agents économiques les moins favorisés. La décision quant au plafond de cet instrument peut aussi poser problème. Une norme trop laxiste ne pousse pas les individus à faire mieux que ce qui est demandé. À contrario, une norme trop ambitieuse risque de ne pas être respectée, ou à un coût trop important. Une autre limite tient également du fait que ceux dont les coûts de dépollution sont les plus élevés, concernent justement les agents économiques qui font le plus d'efforts pour lutter contre les externalités négatives sur l'environnement. En d'autres termes, il faudrait que ces individus soient soumis à une norme moins stricte, que celle à laquelle sont soumis les autres.

Le caractère contraignant qui peut concerner l'action des pouvoirs publics est efficace pour agir contre les pollutions dangereuses. Cependant, la réglementation comporte malgré tout des limites. La contrainte n'est pas le seul moyen pour que les agents économiques limitent les externalités négatives. Les instruments passant par l'incitation peuvent eux-aussi, s'avérer bénéfique.

L'incitation est un bon moyen pour que les agents économiques participent à la lutte contre le changement climatique. Un instrument de cet ordre est par exemple la taxation. Cette dernière est efficace, puisqu'elle s'applique sur le principe du "pollueur-payeur". Autrement dit, l'agent économique dont l'activité est polluante va être pénalisé financièrement. À l'origine, ces individus ne supportaient que leur coût privé, c'est-à-dire celui qui est lié à leur activité économique. Celui-ci concerne les coûts fixes, à savoir ceux qui existent quelle que soit la quantité produite, ou encore le coût marginal, celui correspondant à la dernière unité



Prénom(s)

N° candidat :

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

1.1

Concours / Examen : Baccalauréat Section / Spécialité / Série : GénéralEpreuve : Enseignement de spécialité Matière : SES

- CONSIGNES
- Remplir soigneusement en majuscules le cadre d'identification sur toutes les copies.
  - En dehors de ce cadre d'identification, aucun signe distinctif ne doit permettre d'identifier le candidat.
  - Ne joindre aucun brouillon et n'effectuer aucun collage et aucun agrafage.
  - Ecrire à l'encre foncée et éviter d'utiliser du blanc correcteur. Ne pas composer dans la marge.
  - Numéroté chaque page et préciser le nombre total de pages.

Session : 2023

produite. Or avec ce principe du « pollueur-payeur », l'agent qui émet des émissions de CO<sub>2</sub> supporte non seulement son coût privé, mais aussi le coût externe, faisant référence à celui de l'externalité. En d'autres termes, le coût social, somme du coût privé et du coût externe est partiellement pris en charge par celui qui pollue. De ce fait, la taxation envoie un « signal-prix » aux agents économiques. Ce fait est également efficace pour lutter contre les externalités négatives. Effectivement, les individus qui polluent réagissent à ce signal. Cette réalité est bien l'objectif des pouvoirs publics à travers la taxation, à savoir inciter les agents économiques concernés à modifier leurs comportements, en innovant par exemple dans des techniques de production moins polluante. L'Etat peut donc parvenir à influencer les prises de décisions des individus. Le système de taxation, qui s'applique notamment pour lutter contre la propagation du dioxyde de carbone, peut effectivement inciter les individus à revoir leurs pratiques (document 3). Voici encore un avantage concernant cet instrument. Ce dernier, par rapport à la ~~base~~ réglementation, laisse le choix aux individus concernant leur arbitrage. Si le coût de dépollution est inférieur au montant de la base, alors les individus feront des efforts pour moins polluer afin de ne pas payer la base. A contrario, ceux pour qui le montant de la base est inférieur au coût de dépollution, préféreront s'acquitter de celle-ci.



La taxe renchérit donc les coûts. Le système de taxation permet d'inciter certains individus à adopter des comportements plus responsables en matière d'environnement, en s'orientant par exemple vers d'autres types de véhicules qui ~~est~~ sont à l'origine d'une moindre partie de la pollution (document 3). Par ailleurs, la fiscalité ~~écologique~~ <sup>énergétique</sup> représente une part dans le revenu total des ménages. Celle-ci représente en moyenne 1,3% du revenu total par unité de consommation des 20% des ménages les plus favorisés (document 1). La taxe amène à une efficacité pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement, du fait qu'elle soit à l'origine d'un "double-dividende". D'une part, un dividende écologique qui est bénéfique pour amener les recettes vers les activités vertes, comme la recherche-développement. D'autre part, un dividende économique lutter contre la pollution. D'autre part, un dividende économique permet d'amener les recettes vers les activités innovantes, comme la recherche-développement. Dans un souci de justice sociale, une partie des recettes peut également être attribuée aux individus les moins favorisés, et donc ceux qui ont le plus été touchés par l'instauration de la taxe. Cependant, tous ces avantages ne doivent pas laisser de côté les limites de cet instrument: la taxe est davantage supportée par les ménages les moins favorisés. En 2019, la fiscalité énergétique totale représente en moyenne 4,5% du revenu total par unité de consommation des 20% des ménages les plus modestes contre environ 1,3% du revenu de celui par unité de consommation de celui des 20% des ménages les plus aisés. Autrement dit, en 2019, la part de la fiscalité énergétique dans le



Revenu total des ~~des~~ <sup>2010</sup> ménages des 20% des ménages les plus modestes, est environ 3.2 points de % supérieure, par rapport à celle des 20% des ménages les plus favorisés. (document 1). Par ailleurs, un montant trop faible d'une taxe n'aura pas de réel effet sur les externalités négatives puisque les individus ne feront rien pour s'en acquitter. Ce fait pourrait alors aller à l'encontre de l'objectif des 1, à savoir réduire l'impact du changement climatique. Cependant, la taxation, complétée par les autres instruments, a eu un effet positif en Europe. Entre 1990 et 2018, le nombre d'émissions de CO<sub>2</sub> en Europe a diminué de 26,2% (document 2). Une autre limite de la taxation est qu'elle est à l'origine d'une augmentation mécanique des coûts de production des entreprises.

Le marché des quotas, est aussi un instrument qui peut être vu comme incitant les agents économiques à faire face aux externalités négatives. Celui-ci, est un marché, à savoir un lieu fictif d'échanges entre des offreurs et des demandeurs, qui fait émerger un prix et une quantité d'équilibre.

Cet instrument concerne les grandes entreprises de l'UEM. Les pouvoirs publics fixent un plafond maximal d'émission, auquel les entreprises peuvent polluer. Voici alors tout l'intérêt du marché des quotas : Les entreprises qui souhaitent polluer plus que le plafond fixé vont devoir faire l'achat de quotas, ou de droits à polluer, auprès de celles qui ~~ne~~ n'auraient pas utilisé la totalité de leurs. En d'autres termes, les entreprises qui n'ont pas usé de l'intégralité de leurs quotas, sont celles qui font le plus d'effort pour palier aux externalités négatives. Comme pour la taxation, le marché des quotas laisse les entreprises libres concernant leur arbitrage. Si le coût marginal de dépollution, à savoir celui de la réduction de pollution pour une unité, est supérieur au prix du quota, alors les entreprises décideront d'acheter des droits à polluer, et donc pollueront davantage. À l'inverse, pour celles dont le coût de dépollution est inférieur au prix du quota, alors arbitreront en faveur d'un effort pour lutter contre les externalités négatives.



Le prix moyen de la tonne de CO<sub>2</sub> en Europe pour l'industrie a augmenté au cours des années. Entre 2013 et 2020, le prix moyen de la tonne de CO<sub>2</sub> en Europe pour l'industrie a été multiplié par cinq. (document 4). Par ailleurs, par rapport à la taxe, cet instrument est plus facile à mettre en place au niveau européen. La taxation ne peut pas concerner toutes les activités. La conclusion de cette plus grande facilité de mise en place concernant le marché des quotas s'est établie lors de la conférence de Kyoto en 1997. Par rapport à la taxation, le marché des quotas a connu une plus grande acceptabilité lors de cette conférence. Pour autant comme pour chaque instrument, celui-ci comporte des limites. D'abord, un problème d'anticipation se pose. Puisqu'il s'agit d'un marché, les mécanismes auto-régulateurs se chargent de diminuer ou au contraire, d'augmenter le prix des quotas. Cette régulation ne pousse alors pas les entreprises à faire des efforts de dépollution en innovant, parce que rien ne leur garantira qu'à moyen et long terme, l'innovation sera plus rentable que l'achat de quotas. La volatilité du prix du carbone est alors un frein à l'adoption de méthodes plus respectueuses de l'environnement de la part des entreprises. C'est le cas entre 2008 et 2013. Entre ces deux années, le prix moyen de la tonne de CO<sub>2</sub> en Europe a diminué. Au cours de l'année 2013, ce prix était un peu plus de quatre fois ~~plus~~<sup>moins</sup> élevé que pour l'année 2008. (document 4). Une autre limite du marché des quotas concerne aussi les mécanismes de l'offre et de la demande. Dans le cas où la demande de quotas est inférieure à son offre, le prix diminue et il devient donc moins cher de polluer. Pour autant dans le cas contraire, à savoir celui où la demande de quotas est supérieure à son offre, il devient cher de polluer puisque le prix du quota augmente. De ce fait, il est donc malgré tout possible malgré ces divers inconvénients, que cet instrument ait eu des effets positifs sur les pays d'Europe. Entre 1990 et 2018, le nombre d'émissions de CO<sub>2</sub> dans le monde en France a diminué de 14,8% (document 2).



Prénom

N° candi

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e),

1.1

Concours / Examen : Baccalauréat Section / Spécialité / Série : GénéralEpreuve : Enseignement de spécialité Matière : SES

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement en majuscules le cadre d'identification sur toutes les copies.
- En dehors de ce cadre d'identification, aucun signe distinctif ne doit permettre d'identifier le candidat.
- Ne joindre aucun brouillon et n'effectuer aucun collage et aucun agrafage.
- Ecrire à l'encre foncée et éviter d'utiliser du blanc correcteur. Ne pas composer dans la marge.
- Numérotter chaque page et préciser le nombre total de pages.

Session : 2023

Les subventions à l'innovation verte sont également utilisées par les pouvoirs publics. Celles-ci, en récompensant les individus qui sont à l'origine d'externalités positives, permettent de faire face aux externalités négatives sur l'environnement. Puisque dans le cas d'une externalité positive, l'action d'un agent économique a des conséquences positives sur les autres agents économiques, mais sans compensation monétaire, il est nécessaire de récompenser les agents économiques qui sont concernés. Ces récompenses permettent que les individus qui en sont à l'origine les poursuivent. Le bonus vélo peut être cité. Ce dernier concerne une subvention qui va être remise aux individus qui auront fait l'effort de se procurer un vélo à assistance électrique (document 3). Tout comme la taxation, les subventions à l'innovation verte envoient un « signal-prix » aux agents économiques. Encore une fois, ces derniers vont réagir à la réduction du prix, et vont alors être encouragés à adopter des comportements plus écologiques. Les vélos à assistance électrique ne sont pas les seuls moyens de déplacement qui vont être touchés par un bonus. <sup>Certains</sup> Les véhicules électriques, possédant des caractéristiques spécifiques, vont eux-aussi faire l'objet d'une aide financière (document 3). Ces récompenses tiennent du fait qu'en produisant des externalités positives, les agents économiques limitent la pollution et améliorent ainsi le bien-



être des populations aux alentours:

Le caractère incitatif de certains instruments des pouvoirs publics, est alors efficace pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement, malgré quelques limites:

Les pouvoirs publics disposent ainsi de plusieurs instruments qui s'avèrent efficaces pour appréhender de la manière la plus bénéfique possible, les externalités négatives sur l'environnement. La réglementation, par l'intermédiaire de diverses normes, permet de contraindre les agents économiques à lutter contre le réchauffement climatique. C'est le cas des vignettes attribuant un numéro de un à six aux voitures selon leur degré de pollution. Pour autant, cet instrument comporte des limites, comme le fait de pouvoir contourner les différentes normes, selon les moyens possédés par certains individus. L'incitation est également efficace pour faire face aux externalités négatives: la taxation, laisse le choix aux agents économiques, en ce qui relève de leur arbitrage. En fonction <sup>de ce</sup> que représentent les coûts de dépollution, les individus feront un choix entre poursuivre la pollution, ou au contraire, faire des efforts en matière environnementale. Cependant, cet instrument ne permet pas d'avoir des effets réels sur la pollution si son montant est faible. Le marché des quotas, à travers le mécanisme de l'offre et de la demande, parvient à inciter les agents économiques à faire des efforts pour moins polluer, si la demande de quotas est ~~inférieure~~ <sup>supérieure</sup> à son offre. Car dans cette configuration, le prix du quota augmentera. À l'inverse, une demande de quotas inférieure à son offre

Produira un effet contraire, à savoir faire diminuer le prix du quota. Ceci fait partie des limites de cet instrument.

Les subventions à l'innovation verte, en récompensant les individus étant à l'origine d'externalités positives, amènent à faire face aux externalités négatives. Tous ces instruments comportent donc des avantages et ~~des~~, mais se heurtent aussi à des limites. C'est pourquoi ceux-ci sont complémentaires pour lutter contre le changement climatique.

En plus de certaines limites, l'action des pouvoirs publics pour l'environnement peut se heurter à des dysfonctionnements de l'action publique. C'est notamment le cas de l'ineffectivité.



Lined writing area with horizontal dashed lines.